

TRAVAIL À DOMICILE OU/ET CHEZ UN CLIENT

AIDE-MÉMOIRE

Identification des clients avec des symptômes de la COVID-19 -

PRISE DE RENDEZ-VOUS - Effectuer un triage téléphonique :

S'assurer que le client ne présente pas de symptômes associés au COVID-19 (nez qui coule, toux, fièvre, maux de gorge ou de tête, difficultés respiratoires, perte d'odorat et de goût) ; (voir questionnaire)

Demander à l'usager de se présenter seul à la maison ou à son accompagnateur d'attendre dans la voiture, d'arriver à l'heure et, si possible, de téléphoner avant d'entrer.

Si le client fait partie d'une catégorie à risque (personne âgée de 70 ans et plus, personne immunosupprimée ou immunodéficiente, personne avec maladie chronique ou femme enceinte), il est suggéré de remettre le massage à une date ultérieure.

Si votre client travaille dans le milieu de la santé et que celui-ci a été en contact étroit avec un cas confirmé ou probable de COVID-19 depuis moins de 14 jours, vous pouvez le recevoir si votre client portait un équipement de protection individuelle lors du contact sinon vous ne pouvez pas.

Il n'est pas recommandé de recevoir à domicile ou de visiter un client qui présente des symptômes associés à la COVID-19 ou toute personne faisant l'objet d'un isolement (contact d'un cas confirmé, retour de voyage à l'étranger ou cas de COVID-19)

Si un usager se présente à votre domicile avec des symptômes compatibles avec la COVID-19, lui demander de quitter les lieux et reportez le rendez-vous

1) Avant la consultation en présentiel

- Demander à l'usager de se laver les mains avant d'entrer dans la salle de soins.
- Mettre l'équipement de protection individuel requis.
- Se laver les mains.
- Procédez à la désinfection de la salle de traitement et de toutes les surfaces touchées (à votre domicile) Suivez les consignes en vigueur pour les mesures sanitaires

2) Chez votre client :

- Laisser le soin à votre client d'ouvrir les portes
- Diriger-vous directement dans la pièce de soins

3) De votre domicile :

- Ouvrez vous-même les portes
- Dirigez-vous directement dans votre pièce de soins
- Demandez à l'usager de quitter rapidement les lieux.

4) Après la consultation en présentiel – selon la situation

- Demandez à l’usager de se laver les mains avant de quitter la salle de traitement. (à votre domicile)
- Retirez l’équipement de protection individuelle.
- Se laver les mains
- Procédez à la désinfection de la salle de traitement et de toutes les surfaces touchées (à votre domicile)
- Quittez rapidement les lieux.

Ce document est un outil de travail. Toutes les autres mesures applicables à votre situation doivent être mises en place et appliquées telles que décrites dans les guides officiels des SOINS THÉRAPEUTIQUES.

On a rien inventé !

Les informations et recommandations de ce document ont été prises à même les protocoles déjà existants et ont été adaptés pour les consultations à domicile pour vous faciliter la tâche.

Source : Protocole présenté par Soins personnels Québec, Guide INSPQ, guide CNESST

Faites un choix éclairé

Êtes-vous confortable à l’idée d’entrer à plusieurs endroits ?

Êtes-vous confortable de recevoir plusieurs personnes à votre domicile ?

Croyez-vous que le domicile où vous allez est sécuritaire ?

Etc....

Vigilance et responsabilité

Nous vous rappelons qu’à partir du moment où les autorités annoncent les ouvertures, vous êtes couverts par Essor Assurances. Si vous êtes avec un autre assureur, il vous revient de vérifier avec eux.